

l'Escarboucle[®]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple

ENVIRONNEMENT

Les effets du changement climatique en Forêt d'Orient : comment protéger la forêt de demain ?

Le marais de Villechétif, un espace naturel aux portes de l'agglomération

ON A FAIT

« En route pour un pique-nique gourmand » : 2^e édition

Randonnée du 15 août à Dosches

SAVEZ-VOUS-QUE

La Recyclerie de l'Orient a ouvert ses portes à Vendeuvre-sur-Barse

ANIMATIONS

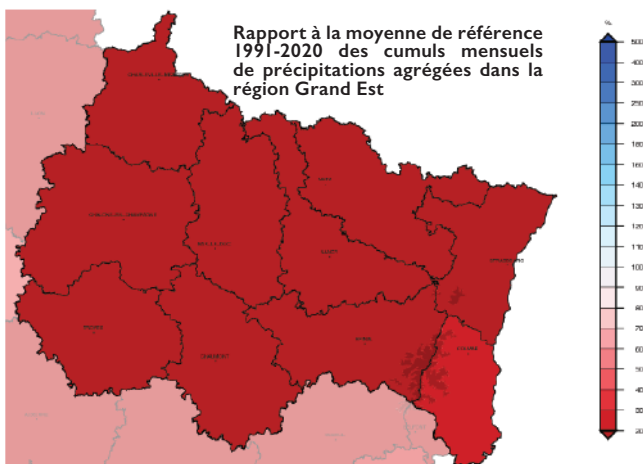


LES EFFETS DU CHANGEMENT COMMENT PROTÉGER

1) Sécheresses et maladies : les risques en cascade auxquels doit faire face la Forêt d'Orient jusqu'ici épargnée des incendies

Entre la sécheresse qui s'est installée depuis le début de l'année et les incendies qui se sont multipliés partout en France, les forêts sont mises à rude épreuve. Face aux nombreuses questions, voire craintes exprimées par les habitants et visiteurs du Parc, nous souhaitons apporter des éléments de réponse.

Vous l'avez peut-être remarqué ces derniers jours lors de vos promenades : dans de nombreux cas, les feuilles des arbres sont déjà en train de jaunir voire même de tomber, et ce, depuis le milieu du mois d'août. L'automne serait-il en avance cette année en Forêt d'Orient ?...



La raison est toute autre. Ce phénomène porte un nom : le **stress hydrique**. Il est dû à la sécheresse. Lorsque l'eau vient à manquer, les arbres adoptent un mode de fonctionnement minimum. Pour limiter leur consommation d'eau, les arbres coupent toute arrivée d'eau vers les feuilles qui finissent par se dessécher, avant de brunir et de tomber. Ce processus permet aux végétaux - les vignes adoptent par exemple aussi ce système de défense - de survivre dans un environnement hostile. La nature est bien faite, les arbres **gardent en mémoire les dysfonctionnements** (hydrique, carboné et minéral) causés par la sécheresse afin de disposer d'une capacité d'adaptation (un réflexe) si le phénomène se reproduisait.

Mais le phénomène présente aussi des risques importants. Le stress hydrique «**épuise**» les arbres, certains n'y survivent pas. Ceux qui survivent sont fragilisés car **beaucoup plus exposés aux maladies et aux nuisibles en été comme en hiver**. Les sécheresses estivales récurrentes fragilisent les arbres : on observe d'ores et déjà en forêt un phénomène de ralentissement de la croissance, une réduction de la masse foliaire, des retards du cycle de développement qui peuvent conduire à un dépérissement avec l'apparition de branches mortes. La douceur hivernale favorise les pullulations d'insectes nuisibles, en particulier les petits coléoptères de 5 à 7 mm commettant les plus gros dégâts dans les forêts d'épicéas (**scolytes**), notamment dans le Grand-Est ainsi que les coléoptères dont les larves mangent les racines, ce qui entraîne la mortalité des jeunes plants d'arbres et les adultes mangent les feuilles conduisant à la défoliation des arbres adultes (**hannetons**). La chenille processionnaire du chêne de plus en plus présente en Forêt d'Orient est elle aussi à l'origine de défoliation. Après de fortes défoliations répétées sur plusieurs années ou en présence d'importants facteurs complémentaires de stress, l'affaiblissement des chênes

pourrait parfois conduire à des dépérissements avec attaques par des ravageurs secondaires (agriles, scolytes, etc.) ou des pathogènes. Ce type de dépérissement est généralement attribué aux modifications climatiques.

Les variations de températures extrêmes sont l'un des multiples facteurs du changement climatique qui façonnent nos forêts. **Incendies, sécheresses, tempêtes, invasions d'insectes...** ces phénomènes se caractérisent à la fois par leur singularité – ils sont inattendus, incontrôlables et d'une ampleur inhabituelle – et par les conséquences directes qu'ils ont sur les activités humaines ou les personnes. Il ne faut pas oublier que les espèces s'adaptent perpétuellement à leur environnement : un aléa naturel de grande ampleur entraîne une modification importante de l'environnement forestier :

- En France, l'ampleur des feux de forêt a atteint un niveau record en 2022, avec plus de 62 000 hectares incendiés au 20 août, alors que la saison des incendies n'est pas encore terminée. Phénomène inhabituel : les massifs du Jura et des Vosges, d'ordinaire épargnés, ont été victimes de vastes incendies estivaux. L'Aube n'est pas épargnée par ces feux avec un bilan de cinq hectares de forêt brûlés à Essoyes le 10 août 2022, 5ha à Mussy-sur-Seine le 19 juin et 8ha sur la commune des Riceys le 24 mars.
- D'autres aléas ont affecté les peuplements forestiers tels que les tempêtes Martin et Lothar de décembre 1999 encore dans les mémoires. Elles ont mis à terre 140 millions de m³ de bois, principalement dans l'Est de la France.



Frêne atteint par la chalarose : houppier et nécrose au collet

- La chalarose du frêne (*Chalara fraxinea*), maladie qui a émergé dans les années 1990 dans l'Est de l'Europe, a décimé les peuplements de frênes jusqu'en Forêt d'Orient comme en témoigne le bois de Venduvre-sur-Barse situé en face du château.
- etc.

L'ampleur et la fréquence de ces événements naturels augmentent du fait du **changement climatique**. Les enjeux liés (ou «qui nécessitent de réagir») à ces phénomènes sont nombreux : sur les plans économiques et sociaux, il s'agit de pérenniser la fourniture de biens et services environnementaux (bois, loisirs, etc.) ; sur le plan financier, il est question pour les propriétaires forestiers de retour sur investissement. Enfin, sur les plans environnementaux et écologiques, ces aléas multiples mettent en péril les habitats naturels, mais aussi les services d'atténuation du changement climatique. Dans une moindre mesure, les effets du changement climatique peuvent aussi offrir des opportunités pour certaines espèces pouvant être bénéfique à la biodiversité.

Comment les forestiers peuvent-ils intervenir pour tenter de réduire l'impact de ces dérèglements sur la forêt ? Seule une **vision écosystémique** (ensemble des fonctions de production, conservation et d'accueil) de la forêt peut être salvatrice. C'est un traitement de fond des causes du dépérissement qu'il faut entreprendre.

CLIMATIQUE EN FORÊT D'ORIENT : LA FORÊT DE DEMAIN ?



© Philippe Mothiron, LépiNet (www.lepinet.fr)

Chenille processionnaire du Chêne – couleur gris clair avec bande dorsale noire, mesurant jusque 'à 3,5 cm de long



©Richard Reinhardt (CC BY-SA 4.0)

Nid de chenille processionnaire du Chêne, accolé au tronc ou à une branche

2) La nécessaire adaptation des pratiques sylvicoles

Que faire face à ce constat ? ne pas céder à la panique car le temps forestier n'est pas celui de l'homme. Il faut d'abord identifier les facteurs de fragilité et observer les dynamiques de résilience naturelle pour orienter la structure et la forme de la forêt du futur. La concertation et le dialogue sont donc un aspect essentiel avant le passage à l'action. La Charte Forestière de Territoire qui est un outil de concertation et de coordination des acteurs de la filière forêt-bois prend ici tout son sens. Voici quelques actions à privilégier :

- D'abord, il faut réserver chaque essence à des milieux (secs ou humides, plus ou moins riches en éléments nutritifs pour les arbres synonymes de stations forestières) présentant des conditions optimales pour elle. C'est-à-dire, privilégier les essences d'arbres là où le terrain et le sol leur sont les plus favorables. Il est essentiel de privilégier les peuplements mélangés (plusieurs essences) et structurellement hétérogènes (plusieurs hauteurs et formes de houppiers), de manière à renforcer la résistance aux aléas météorologiques et aux attaques de bioagresseurs (insectes) ;
- A l'inverse, les plantations ne permettent pas systématiquement d'accroître la diversité génétique soumise à la sélection naturelle et les capacités d'adaptation locale. Une meilleure gestion de l'équilibre entre la pression du gibier et le renouvellement de la forêt (équilibre sylvo-cynégétique) permettrait de promouvoir la régénération naturelle de nos forêts. La présence d'une végétation accompagnatrice qui protège les plants sensibles et fournit une ressource alimentaire alternative est particulièrement efficace.

Il existe déjà des modes de gestion en Forêt d'Orient mettant en œuvre ces principes, comme la futaie irrégulière. Ce type de sylviculture n'est pas nouveau, il est pratiqué dans certaines forêts privées et a aussi été adopté depuis 2017 par



Chêne sessile noté A = arbre sain de référence



Chêne sessile dégradé, noté D



Chêne sessile drès dégradé, noté F

l'Office national des forêts dans certaines forêts domaniales et d'établissements publics.

- Face aux sécheresses récurrentes, la densité d'arbres doit être adaptée aux ressources en eau de la station. En Champagne crayeuse comme en Champagne humide, il est primordial de préserver l'alimentation en eau des sols, y compris en limitant leur tassement (dû au passage des engins forestiers) ;

- Plus généralement, si l'on veut aider la forêt à devenir plus résiliente, il faut en favoriser sa biodiversité. Celle-ci est encore trop souvent perçue comme une contrainte pour le forestier, comme un obstacle à la gestion, alors même que c'est son assurance sur le long terme pour

maintenir la fertilité des sols, la résistance aux bioagresseurs et, in fine, la capacité de production de bois ;

- Au-delà des pratiques de gestion œuvrant pour l'adaptation au changement climatique, il est aussi nécessaire d'observer la réponse des essences locales (autochtones) dans un contexte de production comme «naturel», c'est-à-dire hors forêts exploitées. À cet égard, il est important de maintenir voire d'augmenter les superficies d'aires forestières protégées en Forêt d'Orient. La Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient ainsi que les parcelles en naturalité de la forêt du Grand Orient (propriété du Conservatoire du littoral) constituent non seulement des réservoirs de biodiversité préservée, mais aussi des laboratoires grandeur nature pour la compréhension de la biologie des espèces et des dynamiques forestières spontanées.

En parallèle, le dispositif RENECOFOR (REseau National de suivi à long terme des ECosystèmes FORestiers) de l'ONF installé depuis 1992 en forêts domaniales du Temple et de Larrivour étudie les impacts des pollutions atmosphériques sur les chênes (chêne sessile en FD Temple et chêne pédonculé en FD Larrivour). Sa mission est de détecter d'éventuels changements dans le fonctionnement des écosystèmes forestiers et de mieux comprendre les raisons de ces changements. Ces deux sites figurent parmi la centaine installée en France où l'on observe les différentes composantes de la forêt : les arbres, le sol, l'atmosphère et la diversité végétale.

C'est grâce à ces suivis scientifiques menés dans ces forêts protégées et forêts exploitées que le PnrFO et ses partenaires contribuent à l'acquisition de références pour concevoir les itinéraires forestiers de demain.

Eve Dusacre

Chargée de mission Forêt
pour le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
et Garde du littoral pour le Conservatoire du Littoral

PORTRAIT DE LA NOUVELLE DIRECTRICE DU PNRFO,

Sophie Payer



De quelle région êtes-vous originaire ?

Je suis et revendique d'être champardennaise. Mes parents sont originaires des Ardennes, je suis née à Reims et j'ai grandi dans l'Aube. J'en suis partie il y a plus de 20 ans pour fonder mon foyer et j'y reviens avec grand plaisir comme un retour aux sources, comme si je bouclais la boucle !

Quel est votre parcours (études, précédents emplois) ?

J'ai une formation universitaire de naturaliste et un DESS en protection et gestion des espaces naturels. Mais c'est mon parcours professionnel très riche et diversifié qui m'a permis de bénéficier d'expériences dans différents domaines de compétences, aussi bien dans le secteur privé que public. J'ai enseigné la biologie-écologie en lycée agricole, j'ai été ingénieur-conseil en environnement et adjointe au directeur dans plusieurs bureaux d'études du milieu industriel, mais mon souhait de travailler pour le service public et l'intérêt général m'a motivée à entrer dans la fonction publique territoriale. J'ai travaillé 6 ans au sein de la Ville de Charleville-Mézières, tout d'abord comme chef du service hygiène et santé publique, puis en DRH comme préventeur sécurité et conditions de travail. J'ai ensuite intégré la Région Champagne-Ardenne (qui fait partie depuis de la Région Grand Est) pendant 12 ans. J'ai œuvré à la direction du développement économique pour soutenir les entreprises dans leur développement durable, et ensuite à la direction de l'aménagement du territoire et de l'environnement, notamment pour accompagner les parcs naturels régionaux. A la fusion des régions, je suis devenue l'adjointe au chef de service Eaux et milieux aquatiques ; nous avons construit la nouvelle politique et la gouvernance dans ce domaine, à l'échelle de la nouvelle grande région. Et avant de me lancer pour candidater au poste de directrice du PNRFO, je m'occupais de la gestion intégrée de l'eau sur tout le bassin Seine-Aube-Marne-Aisne de la Région Grand Est.

Que représente le Parc pour vous ?

Avant tout, le Parc me ramène affectivement à ma jeunesse. Il est synonyme de balades dans la forêt avec mes parents et ma sœur, puis, plus tard, de sorties naturalistes avec l'association que nous avons créée à plusieurs étudiants. 30 ans après, je retrouve certains d'entre eux dans le cadre de ma nouvelle fonction ! Mais le Parc c'est surtout, à mon sens, un territoire exemplaire qui sait allier protection de ses patrimoines (naturel, culturel, architectural, savoir-faire) et développement territorial et économique. Aujourd'hui, face aux crises climatique, sanitaire, écologique et économique que nous vivons, et que nous vivrons encore, un Parc est

une réponse, porteuse d'avenir, où le développement local vertueux nous permet d'être résilients et d'être bien là où nous vivons.

Quelles sont les actions prioritaires à mener selon vous pour ce territoire ?

L'action-phare, prioritaire, c'est redonner ses lettres de noblesse au Parc et faire comprendre aux habitants, aux élus, aux acteurs du territoire que vivre dans un Parc naturel régional c'est un véritable atout, une vraie richesse et non pas une contrainte, comme je l'entends (trop) régulièrement. Pour cela, le chantier de la Révision de la Charte et du renouvellement du label « Parc naturel régional » nous permet de nous reposer les bonnes questions et de tous nous mobiliser autour de l'évolution et de l'avenir du Parc. Que voulons-nous en faire ? Quelle est notre plus-value à vivre dans un Parc ? Dans quel territoire voulons-nous vivre ? Nous sommes tous concernés parce que c'est toute la population du territoire qui peut contribuer à l'écriture de ce que sera le Parc pour les 15 ans à venir (2025-2040). Mon objectif est de fédérer le plus grand nombre et de porter positivement l'image du Parc. Avec l'équipe du Parc, nous avons un grand travail devant nous pour déconstruire les idées reçues et préjugés qui se sont ancrés depuis plus de 50 ans. Mais nous devons, nous aussi, savoir nous remettre en question : mieux communiquer, améliorer nos pratiques et nos relations de travail, et valoriser notre action pour construire durablement le nouveau Parc. Le Parc 2025-2040 ne pourra pas se faire sans vous tous, sans le soutien des élus, des acteurs, des habitants du territoire et de nos partenaires.

LE MARAIS DE VILLECHÉTIF, UN ESPACE NATUREL AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION

Le marais de Villechétif

Le samedi 23 juillet dernier, rdv était pris avec les Amis du Parc à Villechétif pour une randonnée autour puis dans les marais situés sur la commune. Un intermède musical au violoncelle autour d'une suite de Bach, proposé par M. Bernaert dans le cadre du festival des Lacs de Champagne, a accueilli les 88 participants à l'entrée du marais.

L'occasion pour nous de revenir ici sur l'histoire de cette tourbière et de présenter cet écosystème précieux et nécessaire de préserver en ces temps de bouleversements climatiques, au travers d'un article publié par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Région Grand Est en 2018.

Un peu d'histoire...

Cette tourbière alcaline s'étendait en 1700 sur 500 ha. Le marais est alimenté par le ruisseau Saint Pierre et par le Melda dont la source est à Belley.

On a connaissance du marais d'Argentole dès 1172 avec Jean d'Argentole puis avec son fils Drouin en 1238.

En 1846, des puits ont été mesurés à 8, 10 et 27m de profondeur.

Au 18^e siècle, de grandes opérations d'assèchement sont menées pour éviter les famines et les épidémies.

Beaucoup de procès se sont déroulés pour défendre le droit de pâturage des animaux et leur passage sur les canaux (exemple du pont aux vaches).

Il y a eu également beaucoup d'extractions de tourbe et des pêcheries sur les étangs de Villechétif et d'Argentole, ainsi que des coupes de roseaux et de chaumes pour les toits des maisons.

Marie-France Barret

Article de la DREAL Grand Est publié le 15 février 2018 et modifié le 30 novembre 2021

La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) «Marais de Villechétif» s'étend sur 139 hectares au fond de la vallée du bassin versant de la Seine, sur 4 communes au nord-est de Troyes.

Il s'agit de l'un des derniers marais tourbeux alcalins du département de l'Aube, avec le Marais de la Vanne. Cette tourbière repose sur des sols profonds, hydromorphes et riches en matière organique, avec de l'argile et des graviers de silex. Elle renferme un ensemble unique de milieux humides, composés d'une végétation hygrophile⁽¹⁾ typique de phragmitaie⁽²⁾, cladiaie⁽³⁾, saulaie, etc. Près de 14 % du site est composé de marais calcaires à marisque, 11 % d'aulnaie-frênaie à hautes herbes et 22 % de chênaie pédonculée neutrophile⁽⁴⁾ ; le reste étant occupé par des peupleraies, saussaies ou cultures. La ZSC constitue, en outre, une réserve de verdure d'intérêt paysager et cynégétique.

Le boisement naturel progressif du site et l'étiage prononcé en période estivale menacent cette tourbière. L'enjeu principal du site repose notamment sur l'amélioration du fonctionnement hydraulique et de la qualité de l'eau du marais.

Une étude sur le fonctionnement du marais de Villechétif, 30 août 2021

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne vient de débiter une étude sur le fonctionnement hydrologique du marais de Villechétif (10) qui se déroulera jusqu'en décembre 2023. Une réunion de lancement a eu lieu le 8 juillet sur le site classé Natura 2000 avec les acteurs du territoire et Pierre Goubet, écologue et géologue.

Propriété des communes de Villechétif, Creney-près-Troyes, Saint-Parres-aux-Tertres et Pont-Sainte-Marie, le marais est l'une des dernières tourbières du territoire. Les tourbières sont des écosystèmes qu'il est essentiel de protéger compte tenu de leur rôle primordial dans l'atténuation des effets du changement climatique et la préservation de la biodiversité. Elles nous rendent de nombreux services très utiles : maintien de la qualité de l'eau grâce à leur action de filtre, lutte contre les inondations par leur effet tampon, stockage du carbone...

En 2019 et 2020, plusieurs réunions techniques ont permis aux acteurs du territoire et aux élus de prendre conscience de l'importance de réaliser des études sur le fonctionnement hydrologique du marais. L'objectif est de comprendre le rôle de l'eau dans le milieu, c'est-à-dire définir comment la quantité et la qualité de l'eau influencent les espèces végétales qui s'y développent. Cette démarche apportera des indications sur la végétation présente autrefois et aujourd'hui, et permettra d'identifier les actions de gestion qui peuvent être mises en place pour restaurer le marais.

Cette étude sera réalisée par le cabinet d'expertise Pierre Goubet et l'entreprise Inselberg. Elle est financée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la DREAL Grand Est et Troyes Champagne Métropole.

1) Hygrophile : Qui aime l'eau, se dit d'une plante qui se développe mieux à l'humidité.

2) Phragmitaie : Lieu planté de roseaux communs, de plantes graminées des lieux humides.

3) Cladiaie : formation végétale dominée par le marisque (*Cladium mariscus*), famille des cypéracées.

4) Neutrophile : En botanique, une plante neutrophile est une plante qui se développe préférentiellement sur les sols dont l'acidité est proche de la neutralité (pH=7).





LA RECYCLERIE DE L'ORIENT A OUVERT SES PORTES À VENDEUVRE-SUR-BARSE

Projet inédit sur le secteur, La Recyclerie de l'Orient a ouvert ses portes le 2 septembre dernier dans la zone industrielle Bellevue à Vendevre-sur-Barse. Cette recyclerie occupe les anciens locaux du magasin de meubles Richard, en grande partie réhabilités pour accueillir plusieurs espaces de stockage, des bureaux et un espace boutique.

Créé par le SIEDMTO, cet espace a vu le jour pour actionner un levier supplémentaire, après la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMI), pour réduire davantage encore le volume des déchets ultimes collectés sur le territoire d'action du syndicat.

Recyclerie, ressourcerie, de quoi parle-t-on ?

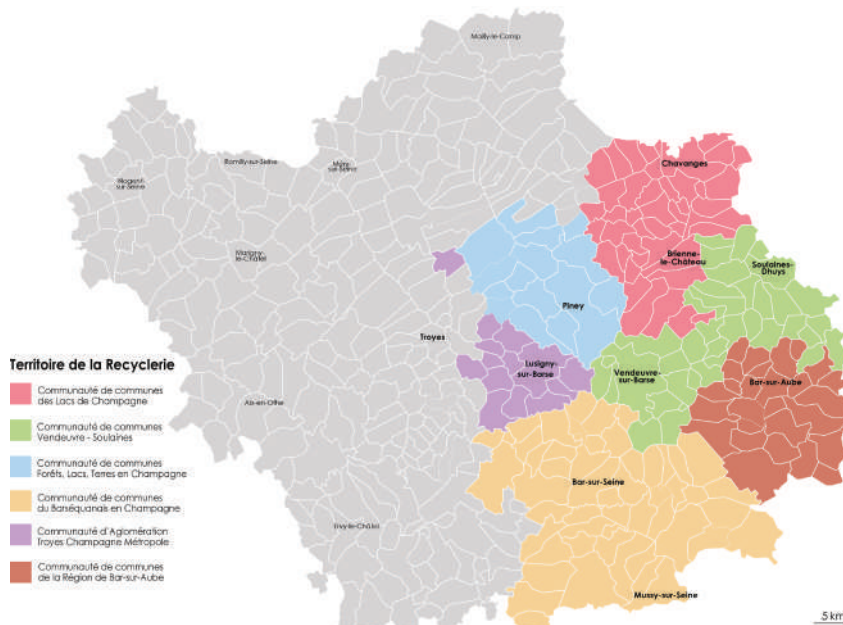
Le terme «recyclerie» est employé de façon générique. La recyclerie est un centre qui a pour vocation de récupérer, valoriser et/ou réparer, des produits d'occasion ou des produits usagés (ayant le statut de déchets) en vue de la revente au grand public. Les objets y sont contrôlés, nettoyés et remis en état si nécessaire et faisable. Le terme «Ressourcerie®» est une marque déposée par le Réseau des Ressourceries et à laquelle les structures qui le souhaitent adhèrent. En réinsérant des personnes en difficulté sociale, en sensibilisant sur les déchets, elles contribuent à créer du lien social.

En 2017, la France comptait 2 400 recycleries sur son territoire (chiffre de la Chambre de Commerce et d'Industrie). Sur la carte recensant les recycleries présentes sur le territoire en 2017 mise en ligne par le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie, on remarque une absence de ce type de structures dans un large cercle allant de Châlons-en-Champagne à Châlon-sur-Saône.

Cette recyclerie est donc pionnière dans son secteur géographique, secteur qui plus est à dominante rurale.

Comment fonctionne-t-elle ?

La recyclerie de Vendevre-sur-Barse est approvisionnée par les 4 déchetteries du territoire couvert par le SIEDMTO (Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient) : Brienne-le-Château, Piney, Lusigny et Vendevre-sur-Barse, auxquelles s'ajoutent les 2 déchetteries de Bar-sur-Seine et celles de Bar-sur-Aube (convention tripartite avec les deux communautés de communes afférentes), soit un total de 8 sites d'approvisionnement. Sur place, dans les déchetteries, une zone de réemploi est destinée à récupérer



les objets jugés mériter une deuxième vie, le personnel des déchetteries pouvant également détourner des objets devant être jetés en les mettant dans cette benne dédiée.

Elle est également alimentée par des apports volontaires sur les horaires d'ouverture au public.

Le volume des objets collectés pour l'ouverture a quelque peu surpris... En deux mois, ce sont 28 tonnes qui ont été entreposées dans les locaux.

Et plus encore, c'est le volume des sorties qui se révèle être au-delà des prévisions établies dans les études menées par le bureau d'études mandaté en amont du projet en 2016. L'espace de vente ne désemplit pas depuis l'ouverture, le panier moyen de l'acheteur s'établissant entre 10,50 et 15 euros.

Les prix pratiqués sont très modiques, le but étant que le volume des objets collectés puisse s'écouler rapidement.

Ce sont 8 personnes en contrat d'insertion qui ont été recrutées, sous la tutelle de deux encadrants techniques et d'une conseillère en insertion professionnelle. Un cadre territorial a été embauché par le SIEDMTO en début d'année 2022 pour mettre en place le projet de recrutement et encadrer l'équipe mise en place ensuite.

Les contrats d'insertion, d'une durée limitée dans le temps, n'ont qu'un seul but : rediriger les personnes qui en bénéficient vers l'employabilité.

Les entreprises locales sont d'ailleurs très favorables à la mise en place de ces contrats, espérant-là avoir de nouvelles opportunités de recrutement dans le secteur.

Vous y trouverez des meubles, du petit électro-ménager, de la vaisselle, des matériaux, des jouets, des vélos, des livres, DVD, et un peu de vestimentaire (la recyclerie souhaite limiter ce type de collecte pour le moment, le tri des vêtements étant très chronophage).

Rendez-vous les mercredi, vendredi et samedi de 14h00 à 18h30 pour vos emplettes au sein de l'espace de vente. Le dépôt d'objet se fait quant à lui de 13h45 à 18h00 les mêmes jours.

Katell Lardaux



«EN ROUTE POUR UN PIQUE-NIQUE GOURMAND» : 2^e ÉDITION

En 2021, à Laubressel, les Amis du Parc ont expérimenté cette nouvelle formule qui remplace la randonnée gourmande.

Au vu du succès rencontré, nous avons reconduit la même organisation le samedi 24 septembre dernier au départ du pôle scolaire «Les Gaillots» de Mesnil-Sellières.

Sis 30 voie de Champigny, ce pôle accueille, depuis janvier 2016, les élèves du CP jusqu'au CM² du Regroupement Pédagogique Intercommunal pour les communes de Dosches, Géraudot, Mesnil-Sellières et Rouilly-Sacey. Son fonctionnement est assuré par la Communauté de Communes «Forêts, Lacs, Terres en Champagne».

L'événement était à nouveau organisé sous l'égide du label «Le Grand pique-nique des Parcs» coordonné par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et s'est tout naturellement déroulé en collaboration avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Nous avons accueilli, autour d'un petit-déjeuner et ses tartines de



confitures maison, une petite centaine de randonneurs. Après un parcours de 12 km particulièrement bien balisé (merci à nos randonneurs !), tout le monde s'est retrouvé pour un apéritif (champagne Arnoult-Ruelle de Trannes), une assiette garnie (tomme au fleurs et Champ-sur-Barse de la fromagerie Martin, terrine

de volaille à l'estragon et œufs de caille de la Maison Taupin, pickles de courgettes des Confitures de la Forêt d'Orient et tomates cerises de la cueillette L'Espérance) et un dessert (tarte amandine aux poires de la boulangerie Trunzler de Piney).

Chacun est reparti enchanté. C'est pour l'association et ses 18 bénévoles présents la meilleure des récompenses.

Nous remercions particulièrement, M. le maire Olivier Jacquet, le président du comité des fêtes Florent Thevenin et la directrice de l'école Corinne Boutiot qui nous ont aidés à préparer cet événement.

A l'année prochaine pour la 3^e édition !

Marie-France Barret

RANDONNÉE DU 15 AOÛT À DOSCHES

Une quarantaine de randonneurs étaient présents, à Dosches, malgré la pluie, dès 9 heures, où les a accueillis M. Chaume, maire de la commune.

Le parcours, d'une douzaine de kilomètres, permettait de découvrir les abords de l'église avec un panorama sur la plaine et les forêts, l'architecture variée des maisons du bourg puis les forêts des Souchères et des Bas-Bois, en terminant par des prairies et des cultures.

Au cours de cette rando, l'accent a été porté sur le nom des chemins que nous avons foulés.

- La Voie de Mesnil et la Voie de Rosson : ils nous renseignent sur la liaison entre Mesnil-Sellières, Rosson et Géraudot .
- Le Chemin des Bois Parts : il nous indique qu'il était utilisé par les habitants qui venaient faire leur «part de bois» mise à leur disposition par la commune, propriétaire, leur permettant d'obtenir du bois de chauffage . Cette coutume appelée «droit d'affouage» subsiste encore de nos jours.
- La Voie des Cognots : ce nom désigne, sans doute, les bûcherons qui maniaient la « cognée », ancien nom de la hache .
- La Sommière des Loges : sommière est le féminin de sommier (élément qui porte un poids, une charge, une somme). Ce chemin possède une structure permettant le passage de véhicules lourds tractés, à l'époque, par des bœufs ou des chevaux appelés «bêtes de somme». Le mot Loges nous indique que nous sommes dans le Bois des loges où s'élevaient des habitats forestiers (cabanes et huttes) servant de logement aux bûcherons et charbonniers. On retrouve ce nom dans les villages de La-Loge-aux-Chèvres, La-Loge-Pomblin, Les-Loges-Margueron.
- La Voie de Cassepot : le mauvais état de cette voie devait, sans doute, mettre à mal les marchandises transportées dans les chariots. Elle est, maintenant, bien empierrée.



Après avoir parcouru tous ces chemins, les randonneurs ont repris des forces autour de l'apéritif, préparé par Francis, et du pique-nique sous la grange mise, gracieusement, à notre disposition par la commune.

L'après-midi fut consacrée à la visite des Ecuries de la Forêt d'Orient, situé à Dosches depuis peu, où les propriétaires de ce véritable hôtel 5 étoiles pour chevaux nous ont reçus avec convivialité et ont répondu, sans détour, à toutes nos questions. Nous avons assisté à une reprise de Dressage en musique pendant laquelle le cheval se transforme en danseur évoluant sous les indications imperceptibles de son cavalier . Nous avons suivi l'éducation, à pied, d'un jeune cheval, commentée par sa cavalière. Cette méthode, dite éthologique, consiste à faire réagir le cheval sans contraintes physiques (licol, longe, fouet) mais simplement par la voie ou le gestuel . Malgré la diversion créée par notre présence, l'élève est resté attentif et réceptif aux indications de l'éducatrice.

Encore une bonne journée passée ensemble .

Merci à tous, et à bientôt sur d'autres chemins.

Guy Labille



Sorties nature

(3 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents et les enfants jusque 16 ans)

SUR INSCRIPTION

Dimanche 4 décembre 2022 :
atelier «nourrissage des oiseaux des jardins en hiver» avec la LPO.

RDV à 14h30 à la Ferme du Lac à Brevonnes.

Samedi 17 décembre 2022

(sous réserve) :

Apér'astro : observation du ciel avec l'Association Astronomique Aube et apéritif sous les étoiles.

RDV à 18h00 devant l'escalier de Pogain sur la digue entre Géraudot et Brevonnes.

Randonnées

(3 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents et les enfants jusque 16 ans)

Samedi 22 octobre 2022 :
randonnée autour de Ville-sur-Arce.

Départ à 14h00 du parking face à la cave coopérative de Ville-sur-Arce.

Samedi 26 novembre 2022 :
randonnée autour de Vendeuvre-sur-Barse.

Départ à 13h30 du Golf de l'Hermitage à Vendeuvre-sur-Barse.

Samedi 10 décembre 2022 :
randonnée autour de Soulaïnes-Dhuys.

Départ à 13h30 de la salle polyvalente de Soulaïnes-Dhuys.

INVITATIONS dans le cadre de la 2^e phase de concertation pour la Révision de la Charte du Parc

Conférence - Échanges : Gestion de l'eau

Animée par Confluences-Ingénieurs Conseil (eau, écosystème, aménagement) et le Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (présentation de la Stratégie 2100)

Lundi 7 novembre de 18h à 20h (lieu communiqué ultérieurement).

Échanges - Atelier de concertation : Énergie renouvelable

Animé par Solagro (association énergies renouvelables et agriculture) et AEC - Biotope, groupement en charge de l'étude «Potentiel d'énergie renouvelable sur le territoire d'étude du Parc» (87 communes)

Mardi 15 novembre de 13h30 à 17h à la salle des fêtes André Millot de Radonvilliers.

SUR INSCRIPTION par mail (sig@pnrfo.org) ou par téléphone au 03 25 43 81 90.

Animations culturelles

Vendredi 21 octobre 2022 :
conférence «Aux origines des Lacs et du Parc»

par Gérard Schild, Jean-Pierre Salaun et Quentin Mazet du Parc.

Début de la conférence à 19h00 à la Maison des Lacs de Mesnil-Saint-Père.

3 euros de participation pour les non adhérents / gratuit pour les enfants jusque 16 ans.

Dimanche 13 novembre 2022 :
après-midi théâtrale «Le médecin malgré lui» de Molière

par la troupe Jeu de Scène.

Début de la représentation à 15h00 à la Grange de Lusigny-sur-Barse (place de l'Europe).

8 euros / gratuit pour les enfants jusque 16 ans.

Dimanche 11 décembre 2022 :
après-midi théâtrale «Le club des poulettes» par la troupe Colaverdey (comédie)

Début de la représentation à 15h00 à la Grange de Lusigny-sur-Barse (place de l'Europe).

8 euros / gratuit pour les enfants jusque 16 ans.

INVITATIONS dans le cadre de la 2^e phase de concertation pour la Révision de la Charte du Parc

Ateliers à destination de l'ensemble des acteurs (élus, acteurs économiques et associatifs...)

Populations et services, Nuisances et risques (naturels, industriels...) :
Lundi 14 novembre - 9h-12h

Salle polyvalente de Montaulin

Énergie et climat, Mobilités :
Lundi 14 novembre - 14h-17h

Salle Joseph Altenbach (Résidence La Source) à Vendeuvre-sur-Barse

Patrimoine naturel et Eau :

Mercredi 16 novembre - 9h-12h
Salle des fêtes de Rosnay-l'Hôpital

Paysages,

Aménagement et urbanisme :

Mercredi 16 novembre - 14h-17h
Salle des fêtes de Lesmont

Patrimoine culturel, Économies et emplois :

Jeudi 17 novembre - 9h-12h
Salle des fêtes de Petit-Mesnil.

SUR INSCRIPTION par mail (sig@pnrfo.org) ou par téléphone au 03 25 43 81 90.

Journée découverte

Samedi 19 novembre 2022 :

Journée découverte «DIENVILLE - Une journée avec le sculpteur Dénès LAIBER, talentueux collaborateur de l'usine de meubles».

RDV à 09h00 devant la boulangerie avenue Paul Girard à Dienville.

Repas sur inscription

Entrées libres.

Adhésion à l'association des Amis du Parc

Vous pouvez adhérer directement en ligne sur notre site Internet :

www.amis-parc-foret-orient.fr

et régler de manière sécurisée le montant de votre adhésion.

Ou vous pouvez envoyer les informations suivantes sur papier libre accompagnées du règlement à l'adresse au verso de ce programme :

Nom / Prénom / Date de naissance /

Adresse / Profession /

Nom(s) de(s) autre(s) membre(s) de la famille pour l'«adhésion famille».

Votre choix :

Adhésion individuelle + Escarboucle = 22 €

Abonnement Escarboucle seul = 15 €

Adhésion famille + Escarboucle = 30 €

Membre bienfaiteur + Escarboucle = + de 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de :

«l'Association des Amis du Parc»

et à envoyer à l'adresse :

Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay

10220 DOSCHES - Tél. 03 25 41 07 83

E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

L'ESCARBOUCLE.

Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Comité de rédaction : MF Barret, E. Bureau, MP Framery, G. Labille, K. Lardaux, Y. Peuch, G. Schild, M. Scussel, Ghislaine Simonnot.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Octobre 2022 - ISSN 0999-4998

Mise en page et impression :

Imprimerie PATON (Sainte-Savine - 03 25 78 34 49)

Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY

2021 - Marque déposée.

